



DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Description du projet :

Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

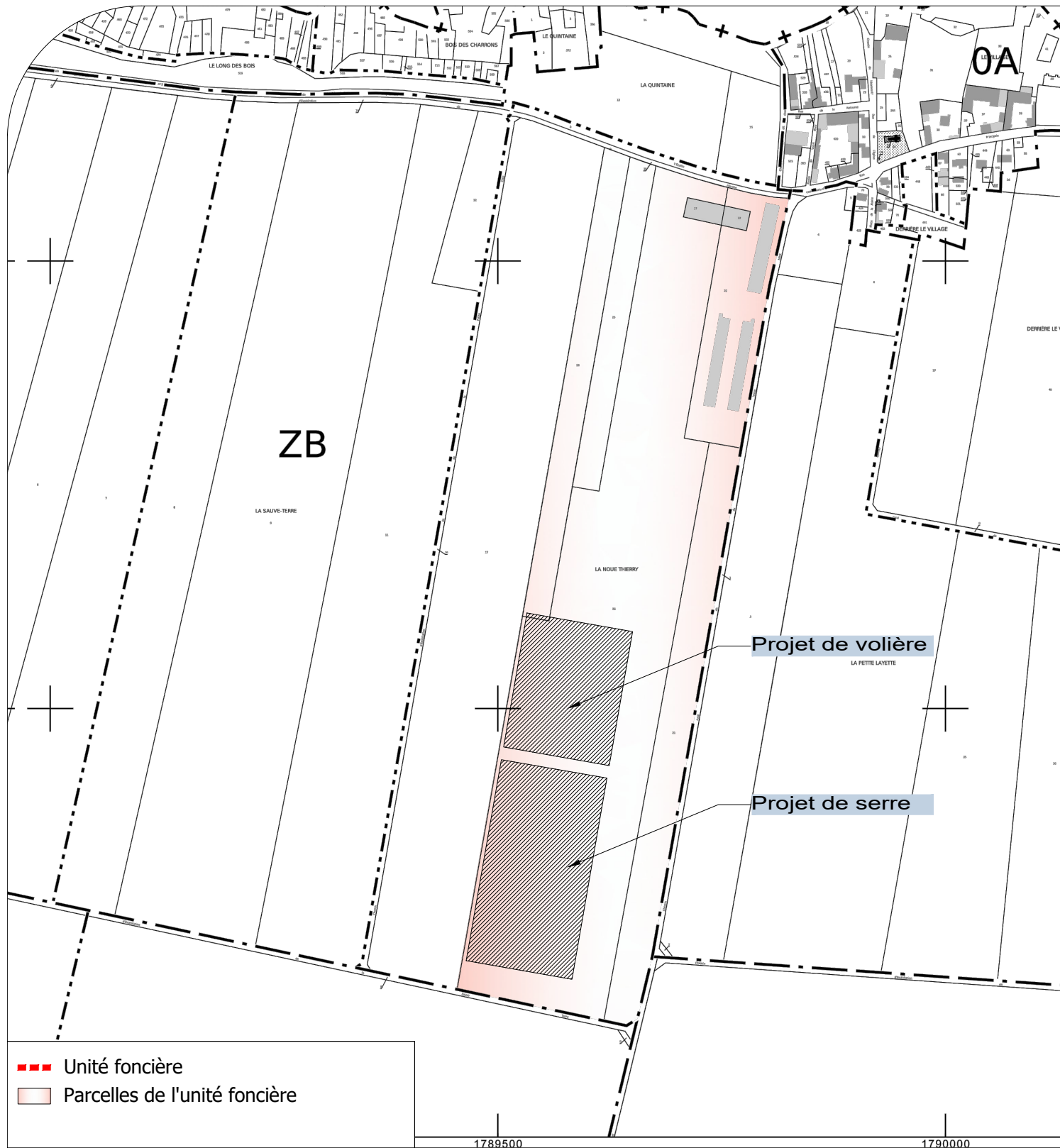
Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

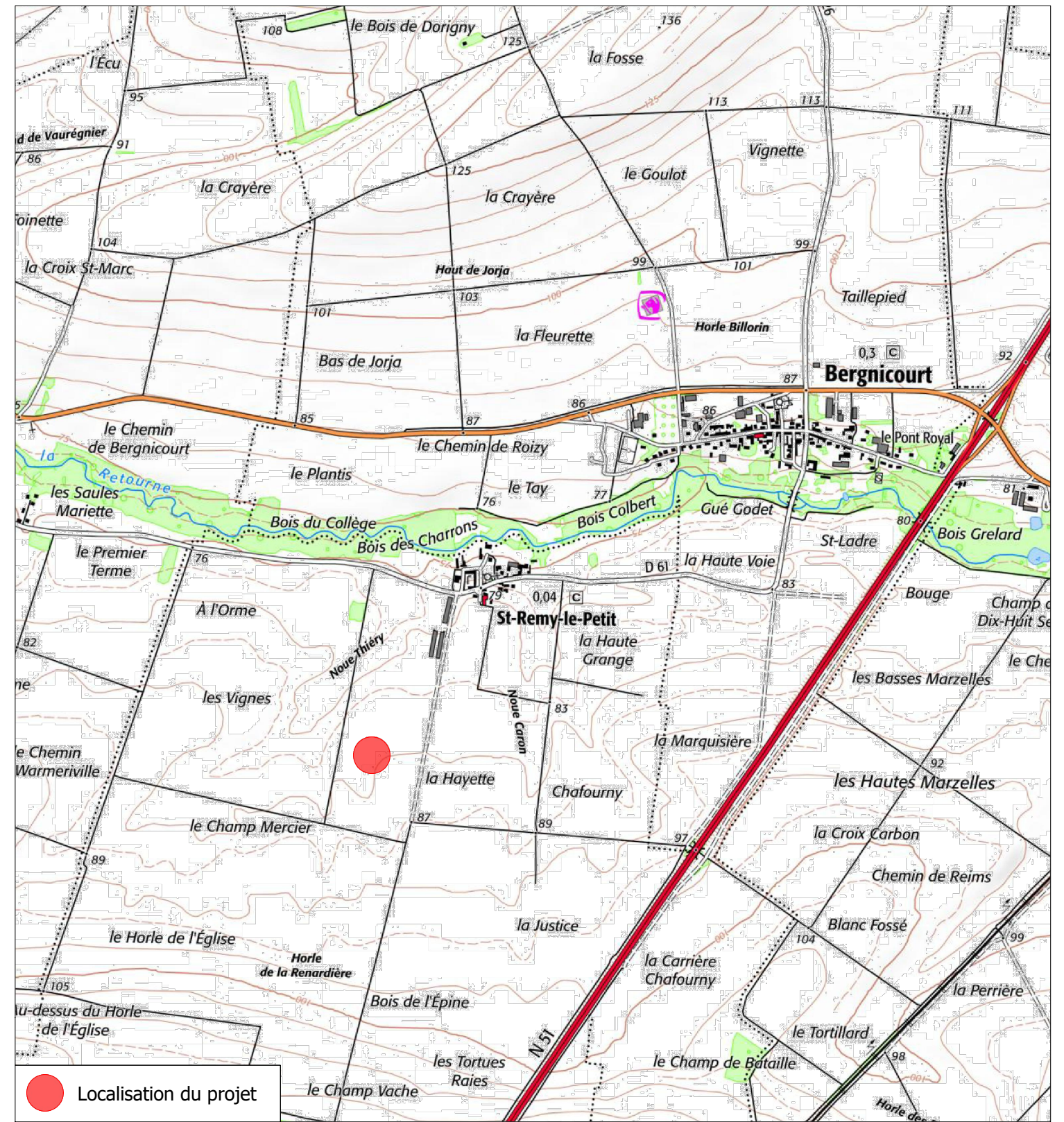
Architecte :


Michel Blanchon
Architecte DESA
7, route de Fouaill / 88000 POITIERS
Tél: 06 30 35 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Plan de situation cadastral - Ech 1/6000





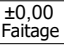



Plan de situation IGN - Ech 1/25000



	Description du projet : Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque		Numéro de plan : PC1	Nom du plan : Plan de situation	
	Adresse du projet : GENTILS Sébastien Lieu-dit : "La noue Thierry" 08300 SAINT-REMY -LE-PETIT		Date : 07/04/2023	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé - 86000 POISSIERS Tél : 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
			Echelle : 1/6000 et 1/25000		
			Dessinateur : LCH		
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.					

Légende :

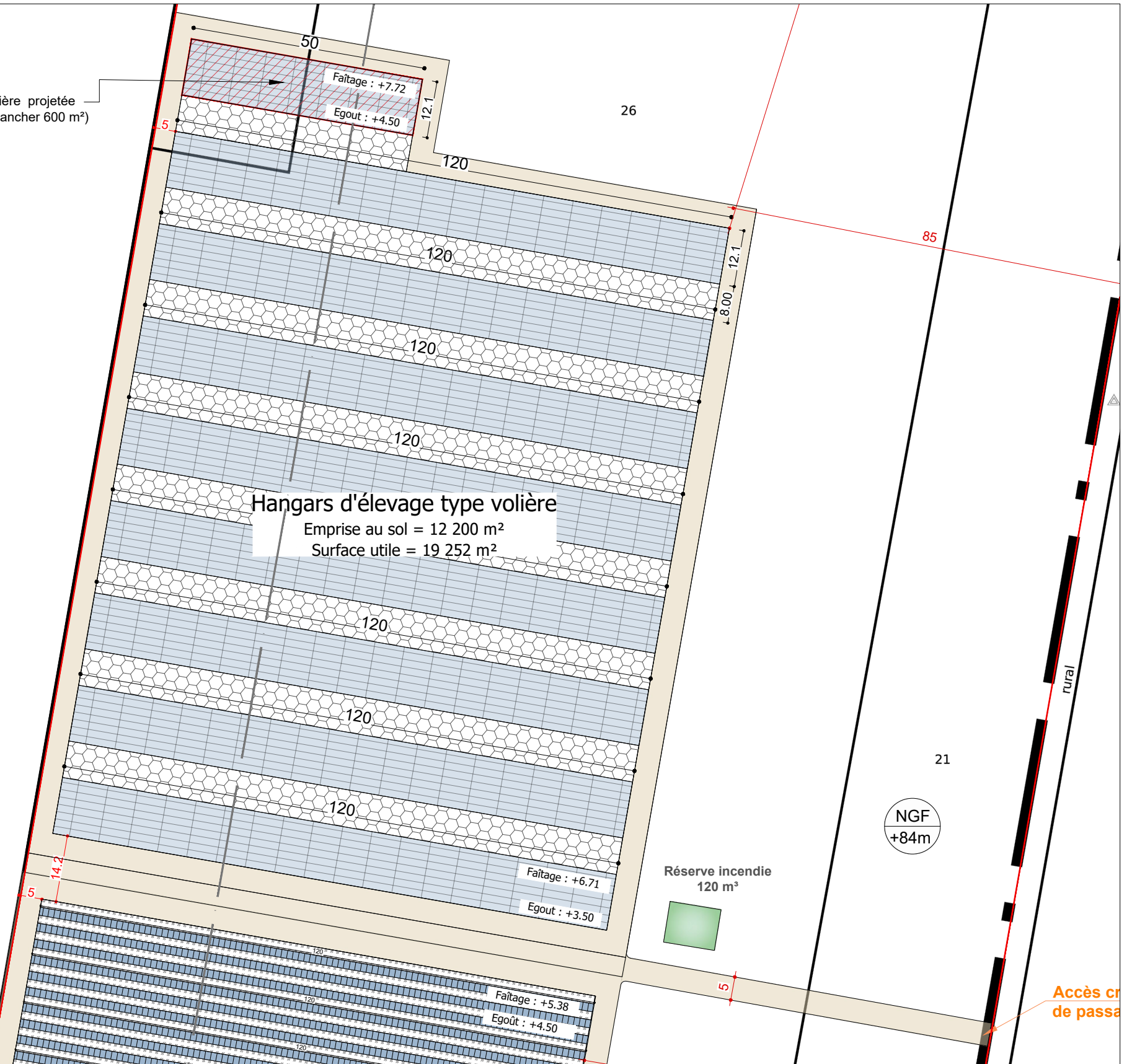
Fond de plan extrait de cadastre.gouv

-  Unité foncière
-  Aire de manoeuvre et Accès
-  Hauteur faitage + égout du toit
-  Niveaux NGF
-  Végétation et arbres existants
-  Future parcelle issue de la division cadastrale

ZONE A

Poussinière projetée
(surface plancher 600 m²)

NGF
+83m



Hangars d'élevage type volière

Emprise au sol = 12 200 m²
Surface utile = 19 252 m²

Description du projet :

Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Numéro de plan :

PC2

Date :

07/04/2023

Echelle :

1/2500

Dessinateur :

LCH



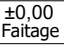



Nom du plan :

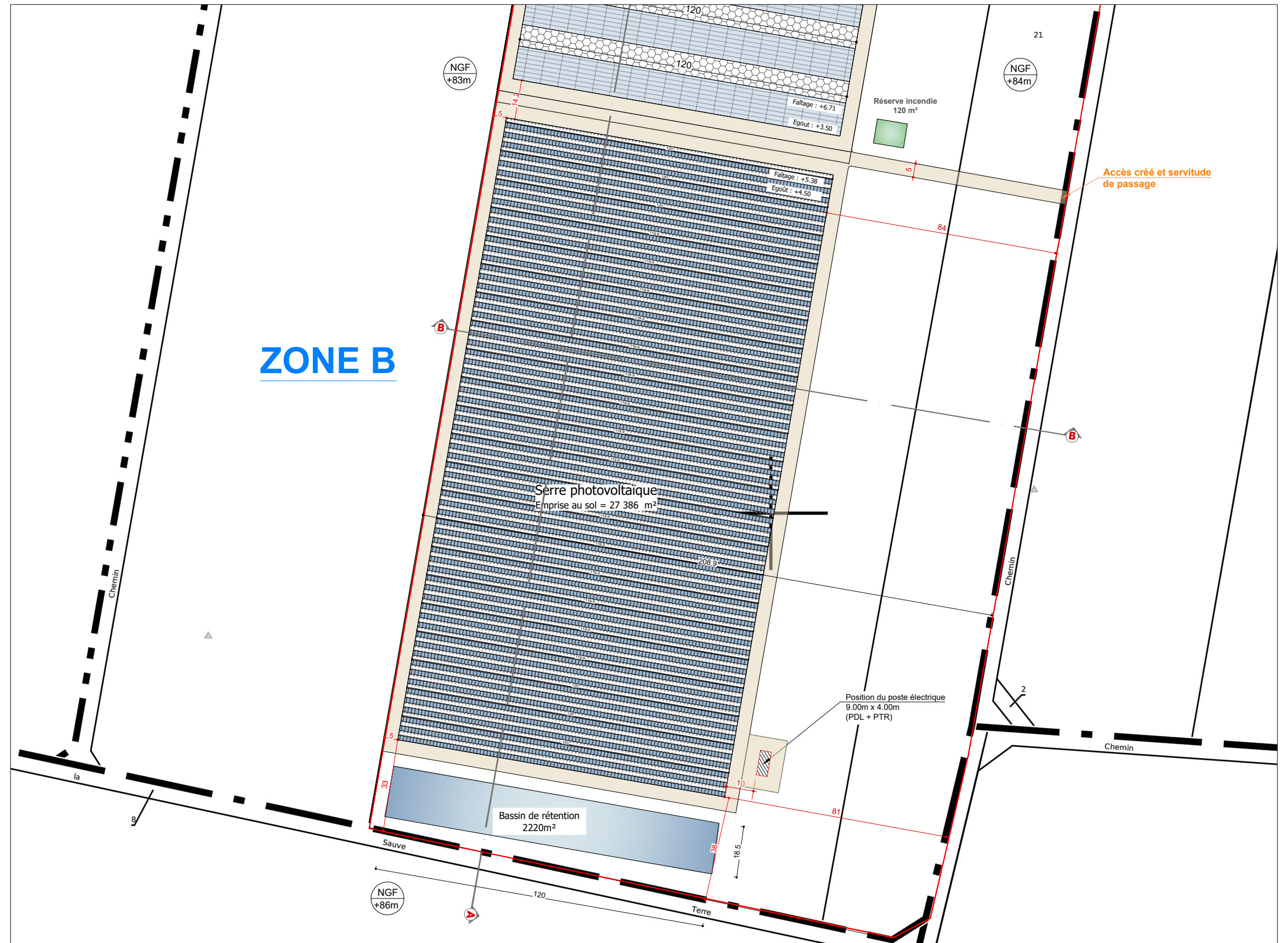
Plan de masse ZONE A

Architecte :

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gov

-  Unité foncière
-  Aire de manoeuvre et Accès
-  Hauteur faitage + égout du toit
-  Niveaux NGF
-  Végétation et arbres existants
-  Future parcelle issue de la division cadastrale



Description du projet :
Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

Adresse du projet :
GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Numéro de plan :
PC2

Date :
07/04/2023

Echelle :
1/1000



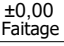
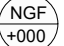


Dessinateur :
LCH

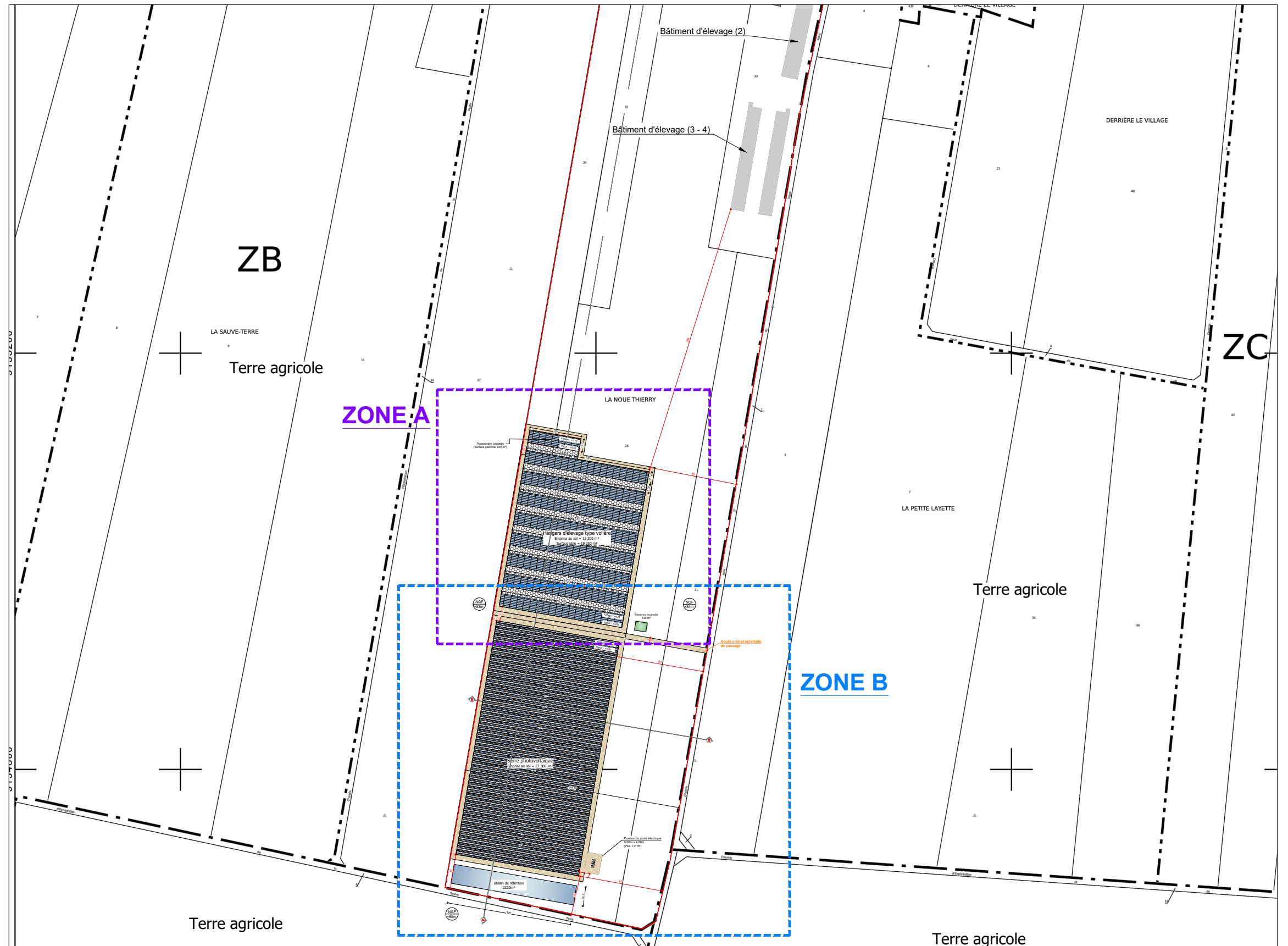
Nom du plan :
Plan de masse Zone B

Architecte :

Légende :

Fond de plan extrait de cadastre.gouv

-  Unité foncière
-  Aire de manoeuvre et Accès
-  Hauteur faitage + égout du toit
-  Niveaux NGF
-  Végétation et arbres existants
-  Future parcelle issue de la division cadastrale



Description du projet :

Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

Plan de masse

Date :

07/04/2023

Architecte :

Echelle :

1/4000

Dessinateur :

LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.





Description du projet :

Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Numéro de plan :

PC2

Nom du plan :

Plan de masse satellite

Date : 07/04/2023

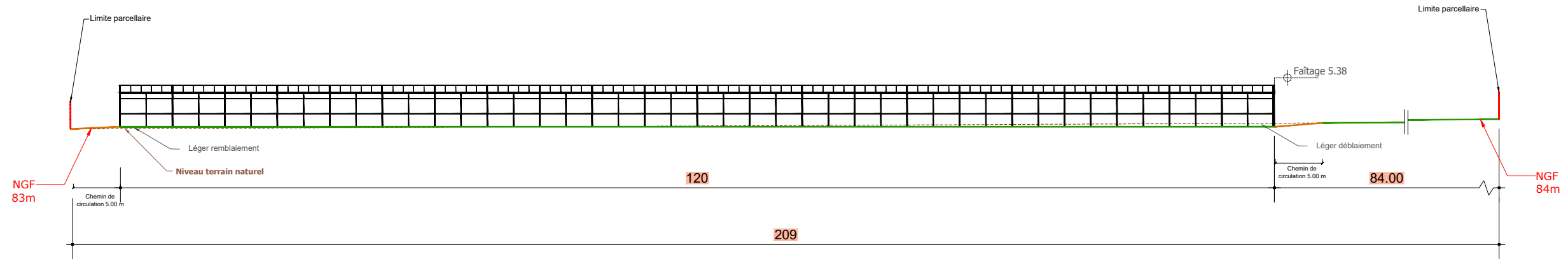
Architecte :

Echelle : 1/5000

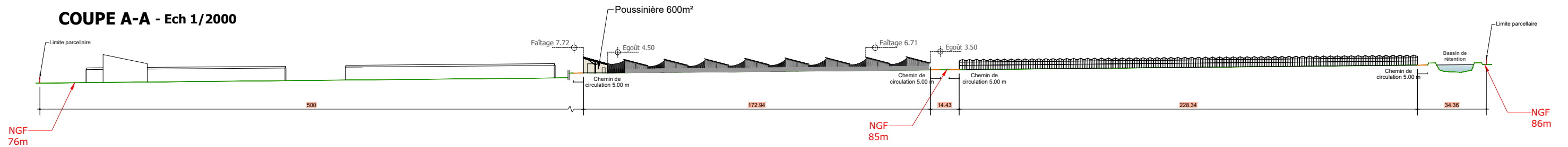
Dessinateur : LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

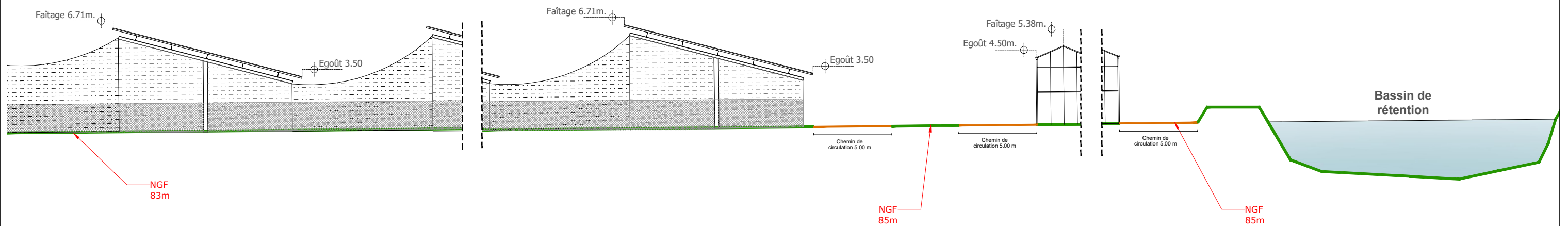
COUPE B-B- Ech 1/500




COUPE A-A - Ech 1/2000



COUPE A-A - Ech 1/250

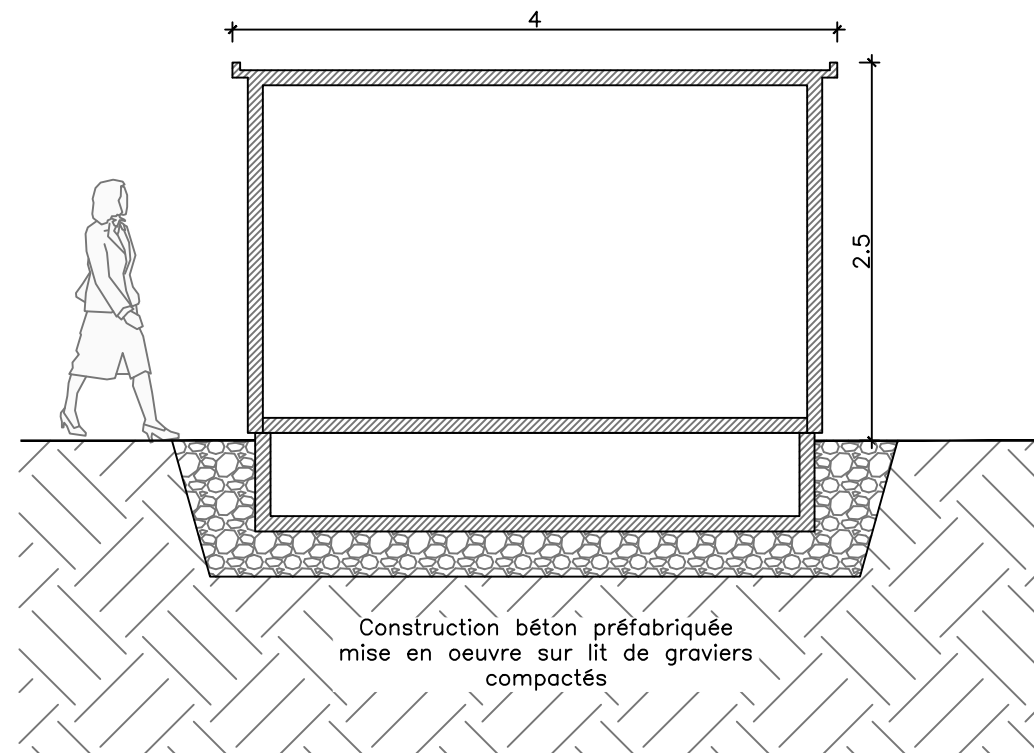


	Description du projet :	
	Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque	
	Adresse du projet :	
	GENTILS Sébastien Lieu-dit : "La noue Thierry" 08300 SAINT-REMY -LE-PETIT	
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.		

Numéro de plan :	PC3
Date :	07/04/2023
Echelle :	1/250 et 1/500
Dessinateur :	LCH

Nom du plan :	Coupe de terrain
Architecte :	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé - 86000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr

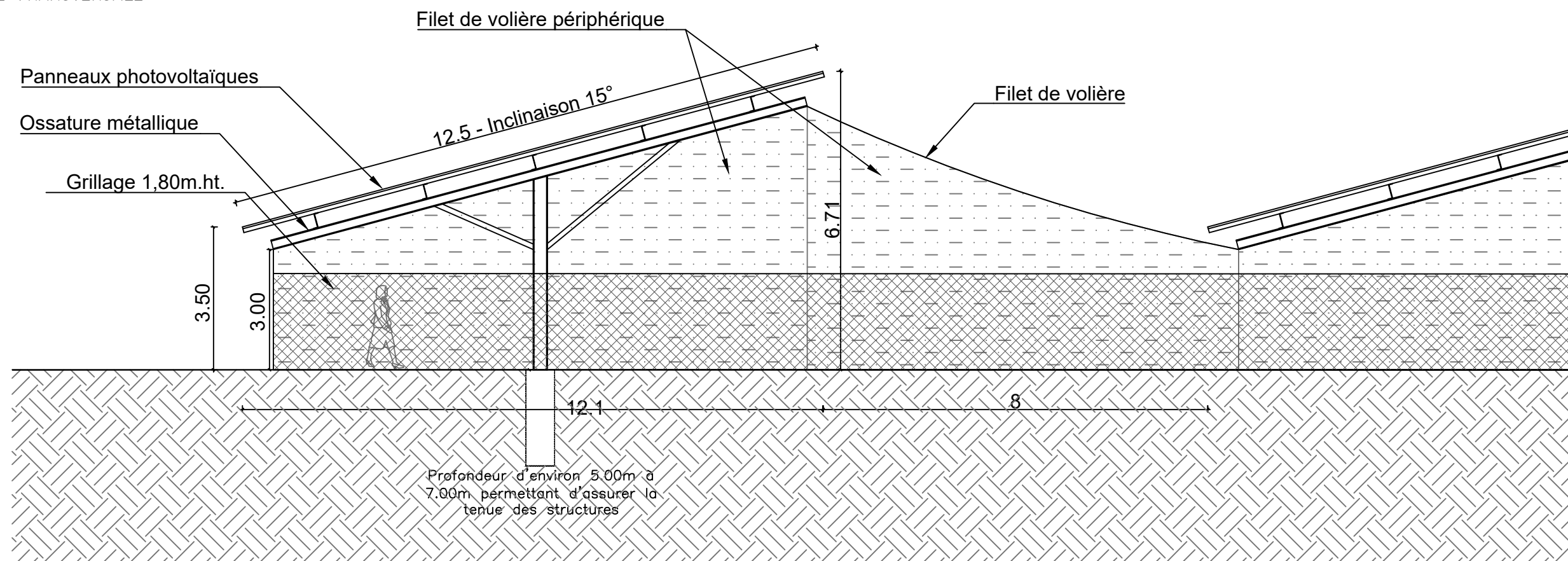
PTR + PDL : COUPE TRANSVERSALE DE PRINCIPE




Le modèle du poste de transformation et livraison (PTR + PDL) est donné à titre indicatif. L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer. Les dimensions et teintes resteront similaires.

Le choix définitif du type de fondation et leur profondeur seront validés par le bureau d'étude technique et l'entreprise suivant les préconisations de l'étude de sol

VOLIÈRES : COUPE TRANSVERSALE DE PRINCIPE



	Description du projet : Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque	Numéro de plan : PC3	Nom du plan : Coupe terrain (annexe)	
	Adresse du projet : GENTILS Sébastien Lieu-dit : "La noue Thierry" 08300 SAINT-REMY -LE-PETIT	Date : 07/04/2023	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
	Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.	Echelle : 1/50 et 1/100	Dessinateur : LCH	

	<p align="center">Construction d'hangars d'élevage type volière et d'une serre avec couverture photovoltaïque</p> <p align="center">08300 – SAINT-REMY-LE-PETIT</p>
PC 4	<p>NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET</p>
	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;">  <div style="text-align: right;"> <p><i>Michel Blanchon</i> Architecte DESA 7 route de Nouailly / 86000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr</p> </div> </div>



CONSTRUCTION D'HANGARS D'ÉLEVAGE TYPE VOLIERE ET D'UNE SERRE AVEC COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE

I. ETAT INITIAL DU TERRAIN :

Le projet de construction se situe sur la commune de SAINT-REMY-LE-PETIT, au lieu-dit « La Noue Thiéry ».

Situé au sud de la commune, entre plusieurs parcelles cultivées par des tiers, le projet s'inscrit dans un paysage à dominance rurale (cf. vue satellite).

L'unité foncière est éloignée des habitations tierces, ce qui permettra d'isoler le projet et évitera de potentielles nuisances visuelles inhérentes à l'activité.

L'extrait cadastral servant de plan de situation (PC1), donne des indications d'environnement éloigné (densité des constructions proches...).

Les photographies et éléments PC6 et PC7-8 de la présente demande permettent d'apprécier l'ambiance du paysage rapproché (les angles de prises de vues sont repérés sur le plan de localisation des photos).

Le terrain est actuellement utilisé comme terre de culture et possède un accès qui est existant depuis la « rue principale » (voir photo cf.). L'accès au terrain restera inchangé.



Accès existant



Accès existant

II. IMPLANTATION DU PROJET :

La volière et la serre seront implantées sur les parcelles n°21,22,23,24,25,26 et 27 de la section ZB au lieu-dit « La Noue Thiéry » sur la commune de SAINT REMY LE PETIT.

L'accès se fera depuis la parcelle n° 21, par l'accès qui est déjà existant.

La volière permettra à l'exploitant d'améliorer les conditions d'exploitation et le bien-être des animaux au sein de l'élevage.

La création de la serre maraîchère a pour objectif de développer une activité de production BIO de fruits et légumes.

L'implantation du projet sera réalisée en respectant au mieux l'alignement des parcelles.

La construction s'implantera en zone A (agricole), qui permet les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole. Le règlement du plan local d'urbanisme de la commune sera appliqué et respecté.

III. INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT :

La topographie du terrain sera légèrement modifiée pour la construction de la serre (PC3)

Le volume général des constructions sera simple et sobre, les matériaux utilisés seront en harmonie avec l'environnement proche (PC6-7-8).

IV. RESEAUX :

❖ Alimentation :

Pour le bon fonctionnement de la couverture photovoltaïque, un poste électrique sera implanté à proximité du projet.

Le poste sera composé d'un poste de transformation et de livraison, il aura une emprise au sol de 36.00 m² et une surface plancher de 33.44 m².

❖ Raccordement :

Le projet ne nécessitera pas raccordement électrique en soutirage.

En revanche l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques ayant vocation à être réinjectée sur le réseau, une demande de raccordement sera effectuée auprès du gestionnaire de réseaux en temps voulu, pour une puissance d'injection de :

Partie volière -2.4 Mwc.

Partie serre -2.9 Mwc.

La centrale photovoltaïque sera raccordée au réseau électrique par le gestionnaire de réseaux, au point d'injection déterminé par l'étude de raccordement effectuée auprès du gestionnaire de réseaux.

❖ Evacuation :

Les eaux pluviales de la volière seront naturellement drainées par les parcelles comme à l'état existant.

Plus de détails sur la notice explicative sur la « gestion de l'eau »

Les eaux pluviales de la serre seront collectées puis évacuées dans un bassin de rétention. Ce bassin sera dimensionné par un bureau d'étude et un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau sera réalisé après l'obtention du permis de construire.

I. LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

En conformité avec le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) qui préconise un débit d'eau de 60m³/h pour ce type de projet, une réserve souple de 120m³ sera mise en place à proximité.

Les accès seront carrossables pour permettre l'accès aux véhicules de secours

Toutes les prescriptions du SDIS seront respectées.



I. FUTURE DIVISION CADASTRALE :

La construction du projet par la société TECHNIQUE SOLAIRE pour le compte de GENTILS Sébastien fera l'objet d'un bail à construction. M.GENTILS Sébastien restera propriétaire de l'ensemble des parcelles mais donnera à bail à TECHNIQUE SOLAIRE la zone correspondant à l'emprise du projet pour construire les volières et les serres.

Les parcelles sur lesquelles sera implanté le projet feront l'objet d'une division cadastrale avant le début des travaux et la signature du bail : la parcelle issue de la division correspondra à l'emprise du projet augmentée d'une bande de 5 mètres de manière à ce que le bail à construction ne porte que sur cette emprise et non sur la totalité des parcelles concernées.

En l'application de l'article R-442-1 a) cette division cadastrale ne sera soumise ni à déclaration préalable ni à permis d'aménager.

A noter que le projet ne comportera pas de voie ou d'espace commun.

II. DESCRIPTIF DE LA VOLIERE :

❖ Mode constructif :

La volière sera constituée d'une structure porteuse en acier galvanisé soutenant des filets de protection (maille 60 x 60 mm sur les pans Nord) ainsi que des panneaux photovoltaïques, les périphéries des volières intégreront également du filet (maille 40 x 40 mm) et d'un grillage simple torsion d'une hauteur de 1.80 m. Une poussinière de 600m² en ossature métallique bardée sera intégrée à la volière, de 7.72m.ht.au faitage et de 4.50m.ht.à l'égoût.

Les panneaux photovoltaïques et les filets de volières assureront une protection intégrale des parcours d'élevage.

Les dimensions en hauteur seront au minimum de 3,50 m en partie basse et de 6.71m. en partie haute pour la volière.

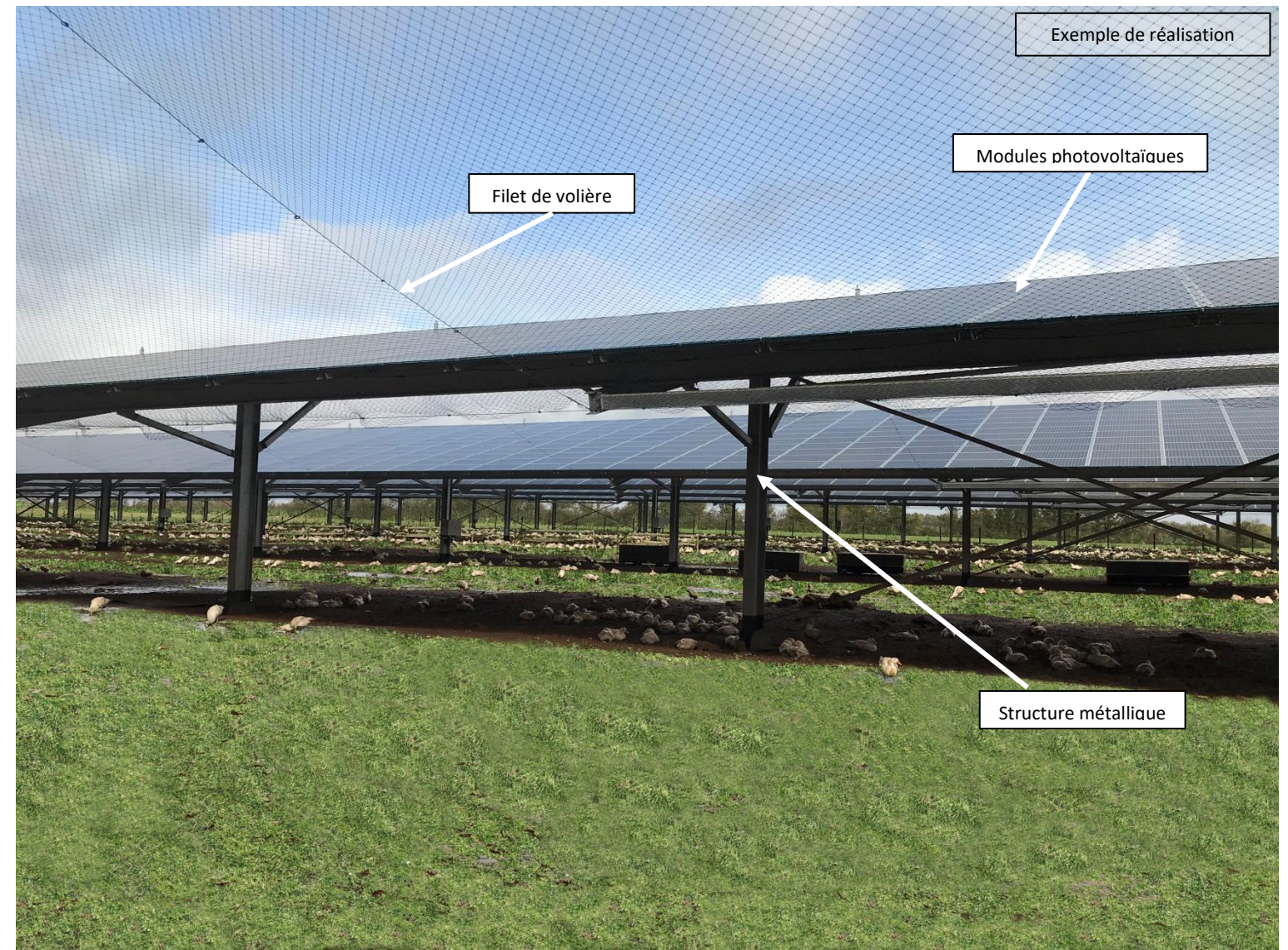
Pour la volière (y compris celle recevant la poussinière), la largeur d'une structure sera de 12,10 m. (projetée au sol).

La longueur des structures s'adapte en fonction de la forme de la parcelle. Elles seront de 120m. pour les plus longues et de 50m.la plus courte (poussinière).

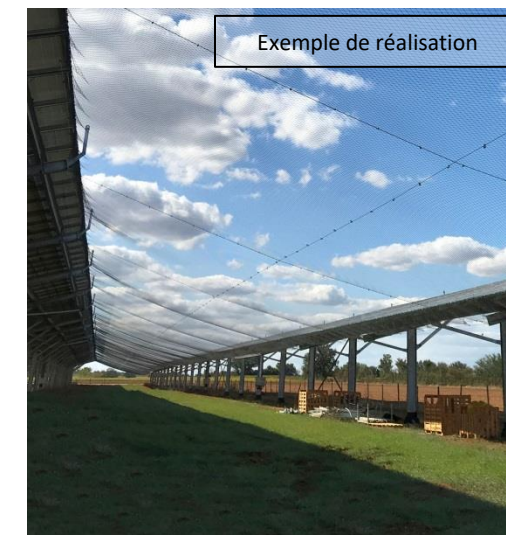
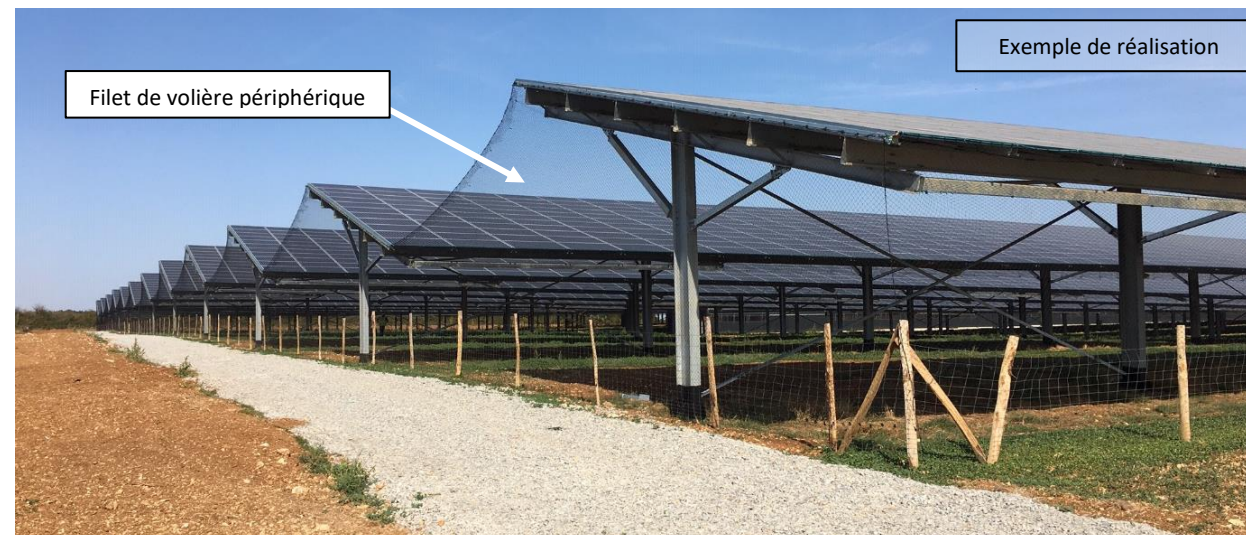
Il n'y aura pas de terrassement particulier car il s'agit de structures légères.

Les fondations seront donc uniquement localisées sous les poteaux et pourront s'adapter à la topographie.

Le reste de la surface restera enherbé, le projet n'a donc pas pour but d'imperméabiliser le terrain.



L'emprise au sol total du projet (volière + poste électrique) sera de 12 236 m² et une surface plancher de 633.44 m²(poste électrique + poussinière)



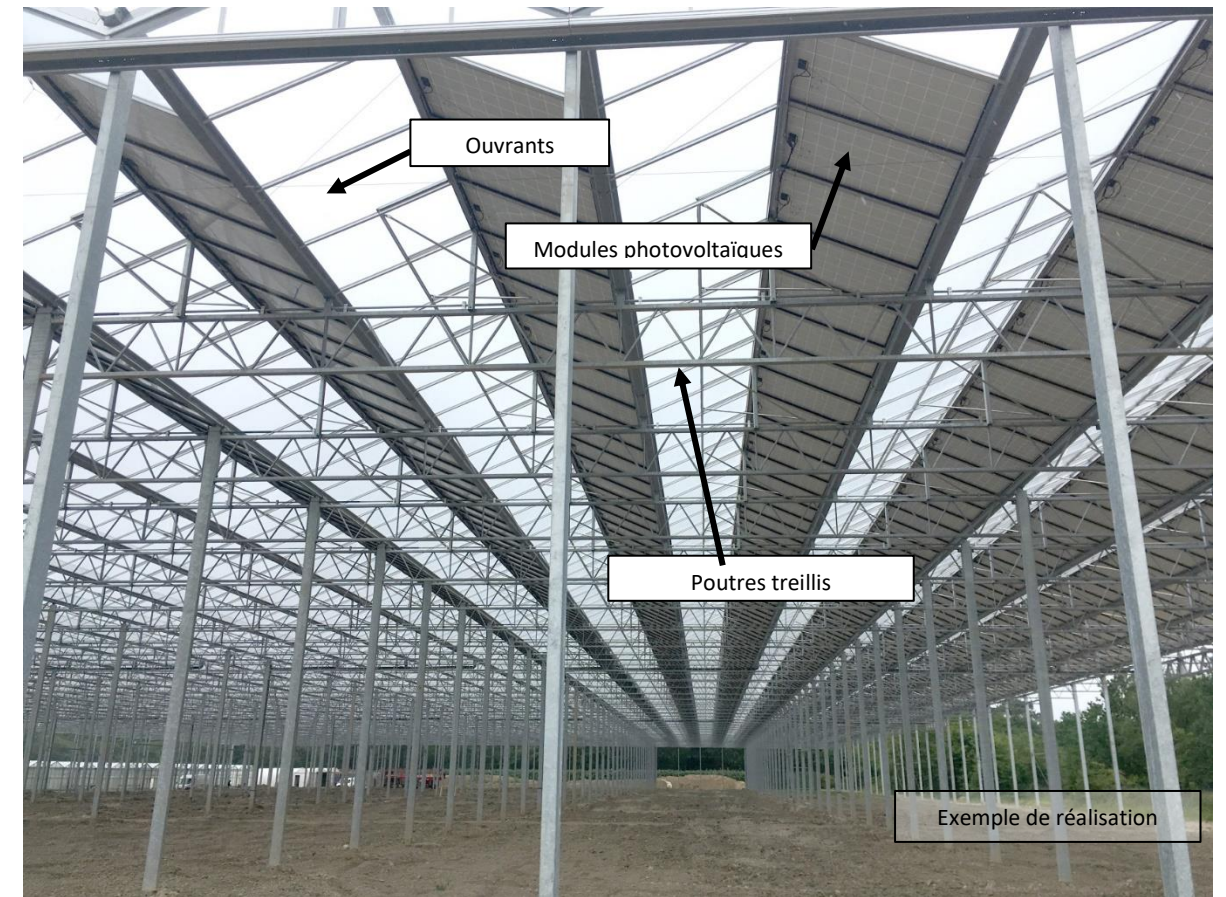
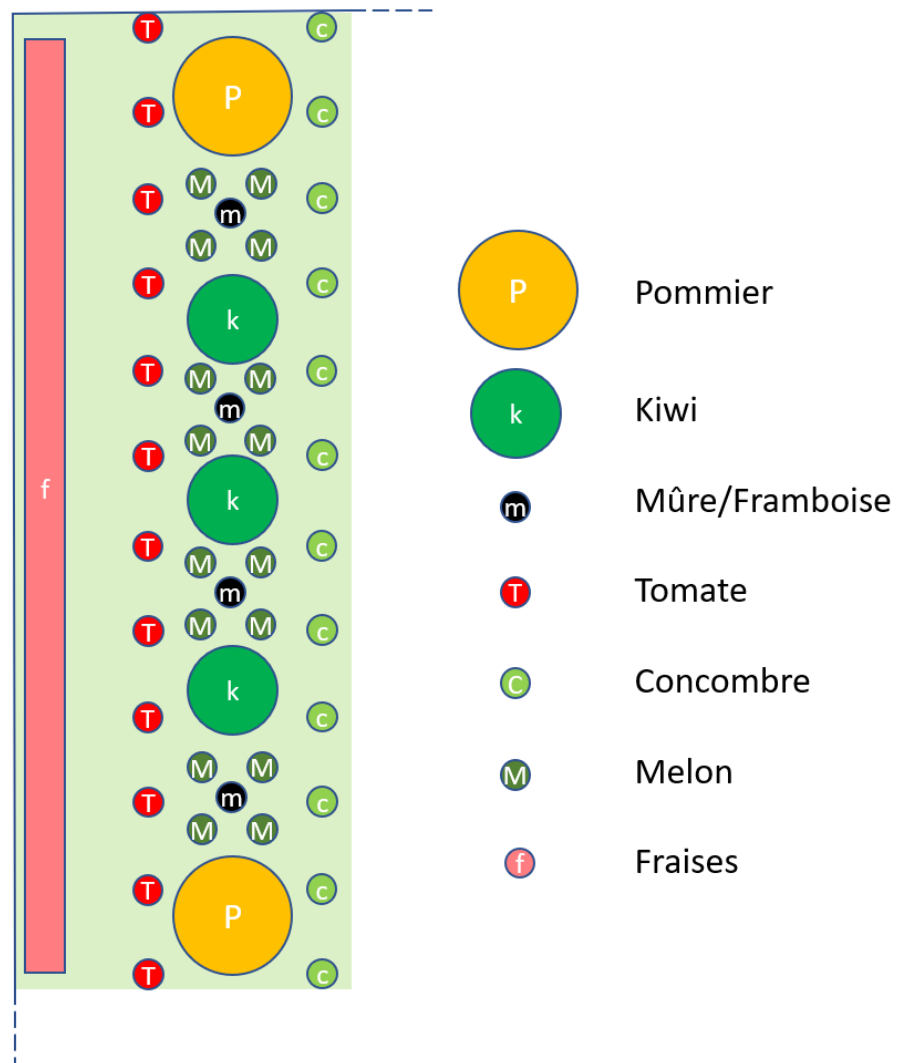
DESCRIPTIF DE SERRE :

❖ Mode constructif :

La serre maraîchère photovoltaïque objet de la présente demande est une serre verre multi-chapelles de type « Venlo ». Elle est constituée d'une structure principale en aluminium/ acier galvanisé et de panneaux de verres sur toutes les façades. La structure de la serre est complétée par des poutres treillis qui viennent rigidifier l'ensemble. Des ouvertures seront disposées sur les façades permettant l'accès et la circulation sous la serre. Des ouvrants seront répartis de façon homogène sur les pans Nord pour faciliter l'aération. Les panneaux photovoltaïques seront directement intégrés sur les pans Sud à la structure de la serre, sans support supplémentaires. Ils seront fixes afin de respecter les contraintes techniques et réglementaires en vigueur.

La pente des différentes chapelles est de 23° avec une hauteur à l'égout de 4.50 m et une hauteur au faîtage de 5.38 m. La dimension de la serre est de 176.50 m x 176.90 m.

L'emprise au sol sera de 27 286 m² et une surface plancher de 27 295 m².



NOTICE EXPLICATIVE

(Complément à la PC4)

« Gestion de l'eau »



HANGARS D'ELEVAGE TYPE VOLIERE AVEC COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE

Fait à : Saint-Rémy
Le : 07/04/2023

Michel BLANCHON
ARCHITECTE D.E.S.A.
7 Route de Nouaillé - 86000 POITIERS
06.30.36.35.46

Monsieur Sébastien GENTILS
Lieu-dit « La Noue Thierry».
08300 – SAINT-REMY-LE-PETIT

LE CONTEXTE DU PROJET:

Le projet de construction se situe sur la commune de SAINT-REMY-LE-PETIT (08300), au lieu-dit « La Noue Thierry ».

Situé au sud de la commune, entre plusieurs exploitations agricoles et parcelles cultivées par des tiers, le projet s'inscrit dans un paysage à dominance rurale (cf. vue satellite).

L'unité foncière est éloignée des habitations tierces, ce qui permettra d'isoler le projet et évitera de potentielles nuisances visuelles inhérentes à l'activité.

Le terrain est actuellement utilisé comme terre agricole, le projet consistera à s'implanter sur cette zone, objet de la présente demande de permis de construire.



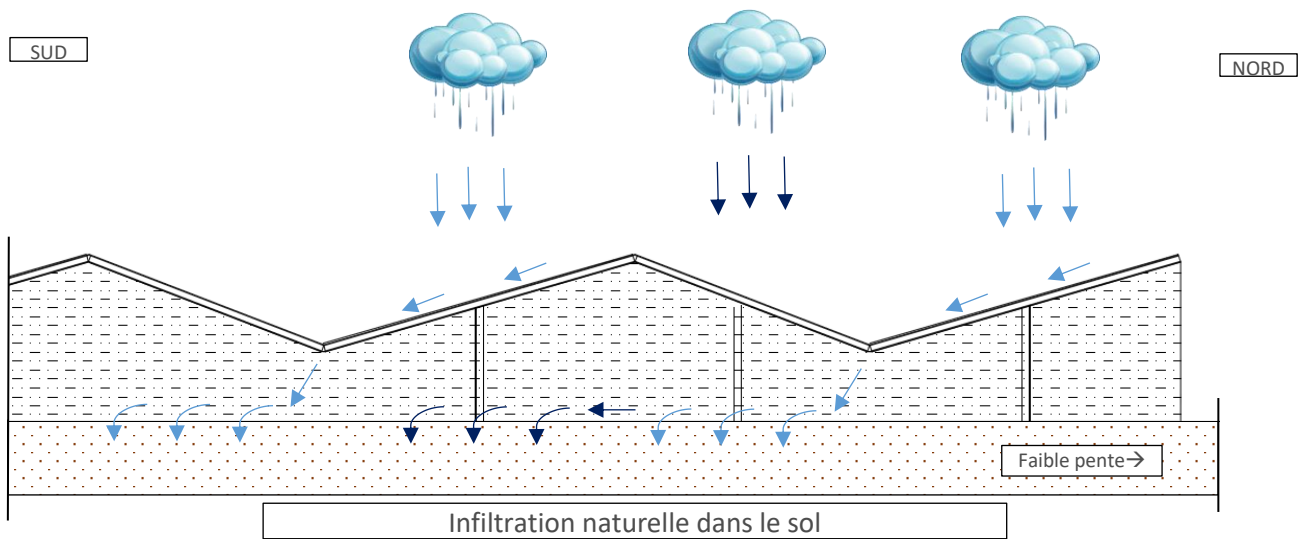
LA GESTION DE L'EAU DU SITE:

Nous utiliserons cette topographie à notre avantage (voir schéma ci-dessous) pour éviter l'utilisation d'un bassin de rétention qui aurait pour répercussion d'attirer les oiseaux migrateurs pendant la période migratoire.

Le schéma représente le terrain d'assiette :

L'eau des pans Sud (présence de panneaux photovoltaïques) s'écoule directement par gravité au pied de l'égoût des pans Sud et s'infiltrerait naturellement dans le sol.

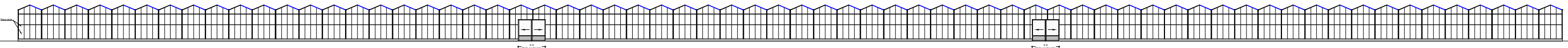
L'eau des pans Nord tombe naturellement au travers des filets puis par gravité s'infiltré progressivement dans le sol.



CONCLUSION :

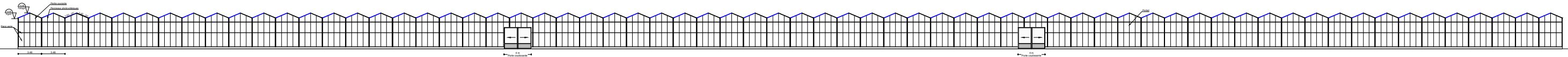
D'après les objectifs du projet qui sont d'éviter le contact entre les oiseaux migratoires et les oiseaux d'élevage et d'après la topographie du site, il ne nous paraît pas nécessaire de prévoir un moyen de gestion des eaux pluviales de type bassin de rétention qui aurait pour effet d'attirer les oiseaux migrateurs.

La Volière n'imperméabilisera pas le sol et l'écoulement des eaux pluviales seront naturellement drainés dans le sol.



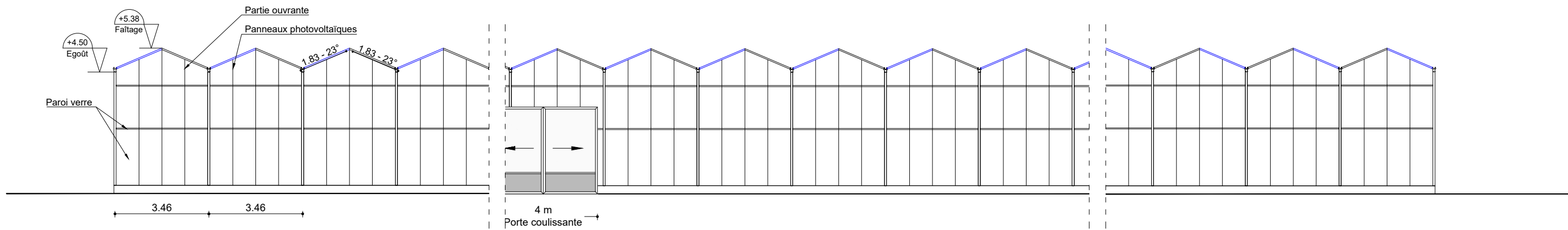
228.40

VUE EST
ECH: 1/600



228.40

VUE OUEST
ECH: 1/600



VUE OUEST
ECH: 1/150

Description du projet :

Construction d'une serre avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Numéro de plan :

PC5

Nom du plan :

Plan des façades

Date :

07/04/2023

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS
Tel: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Echelle :

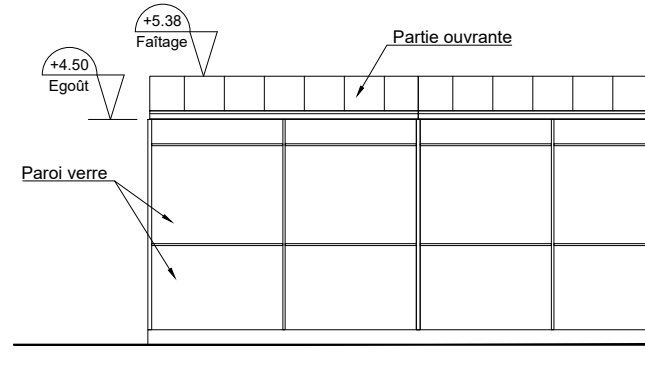
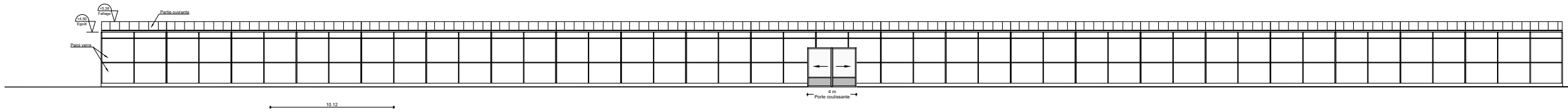
1/150 et 1/600

Dessinateur :

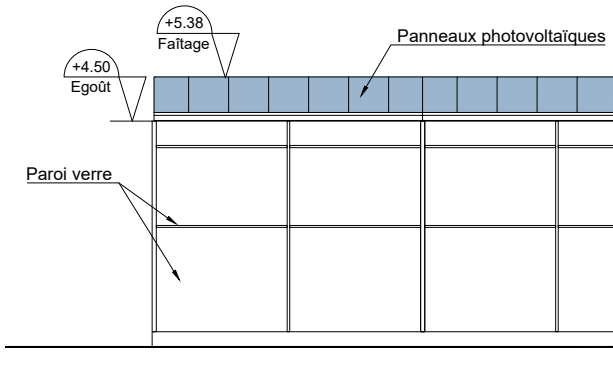
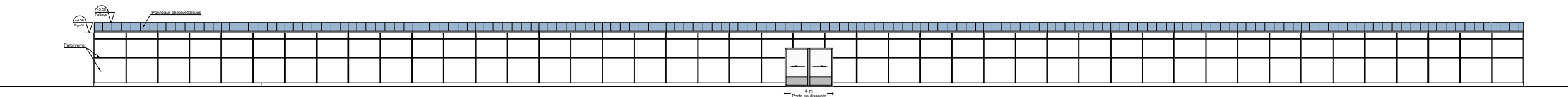
LCH

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

VUE NORD
Ech: 1/400 ET 1/150



VUE SUD
Ech: 1/400 ET 1/150



Jean-Marc GENTILS

Description du projet :

Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Numéro de plan :

PC5

Date :

07/04/2023

Echelle :

1/100

Dessinateur :

LCH

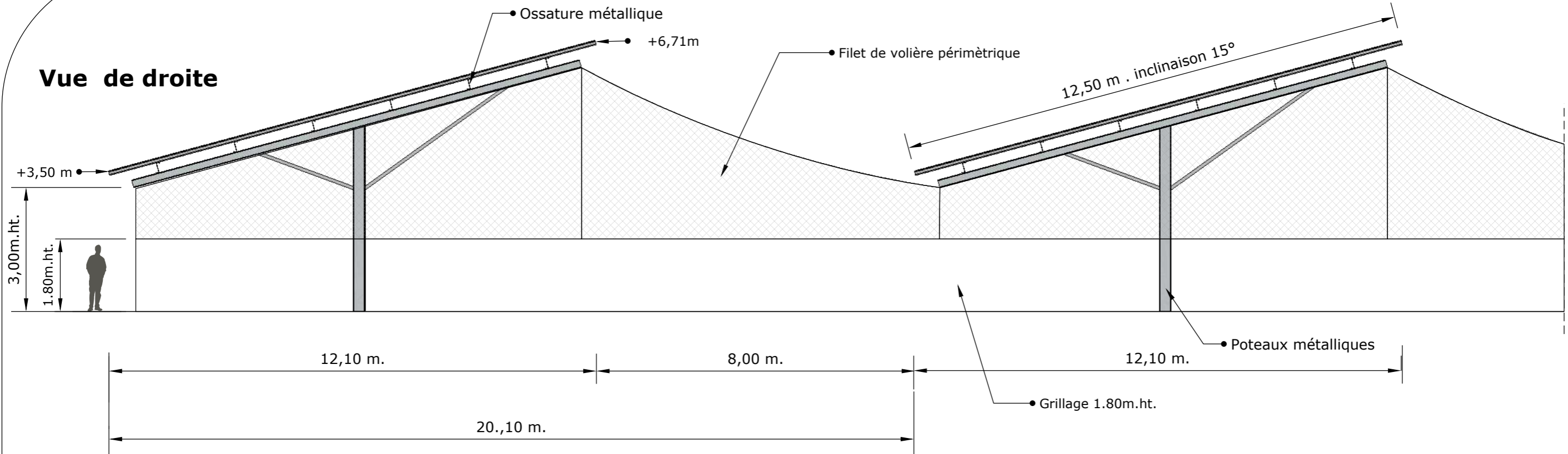
Nom du plan :

Plan des façades

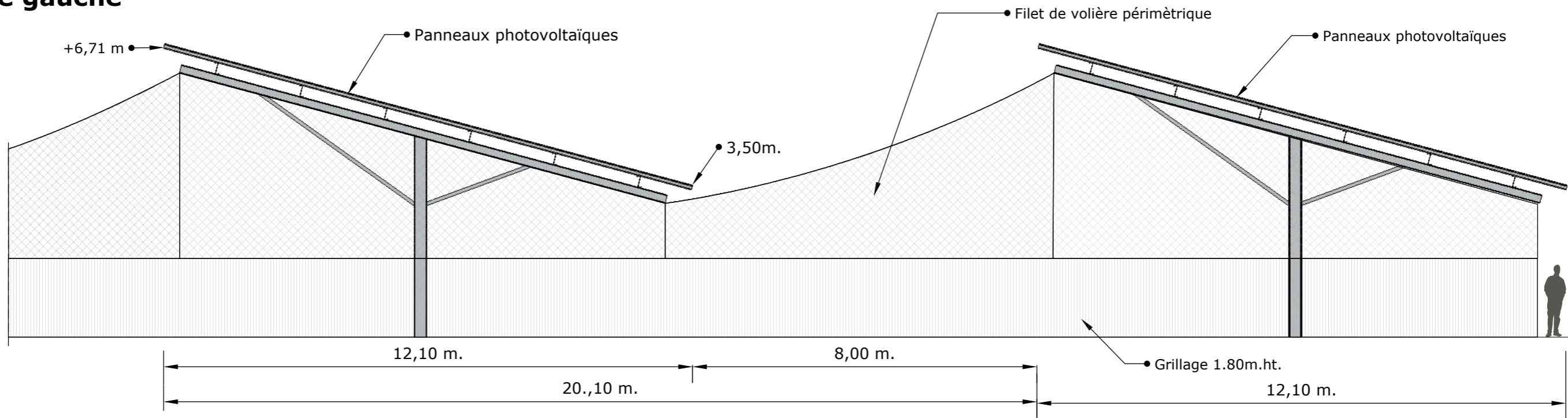
Architecte :


Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé - 86000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Vue de droite



Vue de gauche



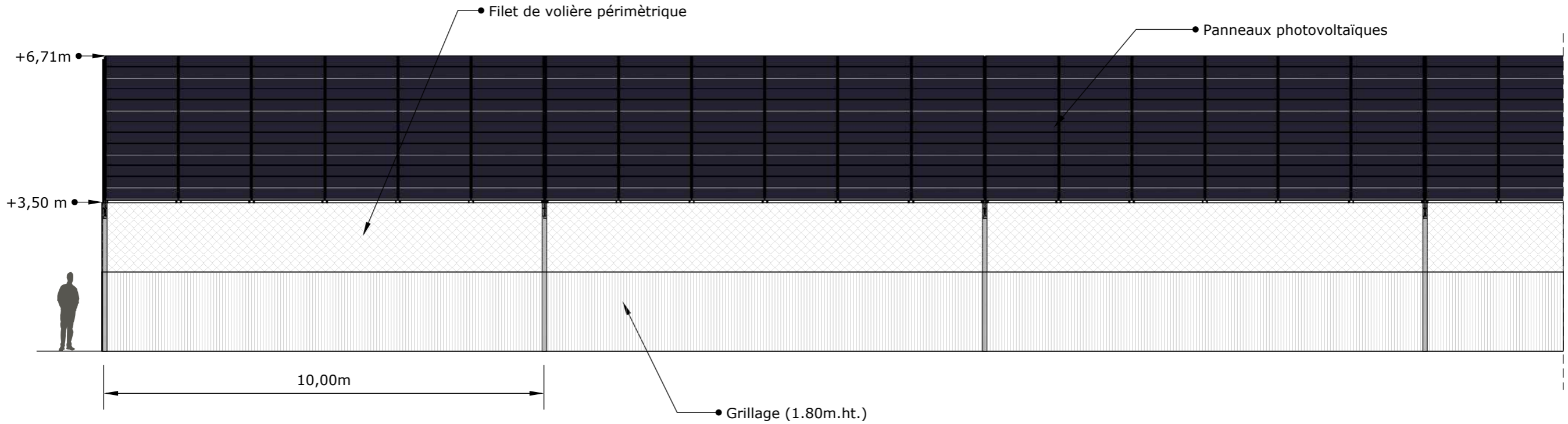
	Description du projet :	
	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	
	Adresse du projet :	
	GENTILS Sébastien Lieu-dit: " la noue Thierry" 08300 SAINT-REMY-LE-PETIT	

Numéro de plan :	PC5
Date :	07/04/2023
Echelle :	1/100
Dessinateur :	LCH

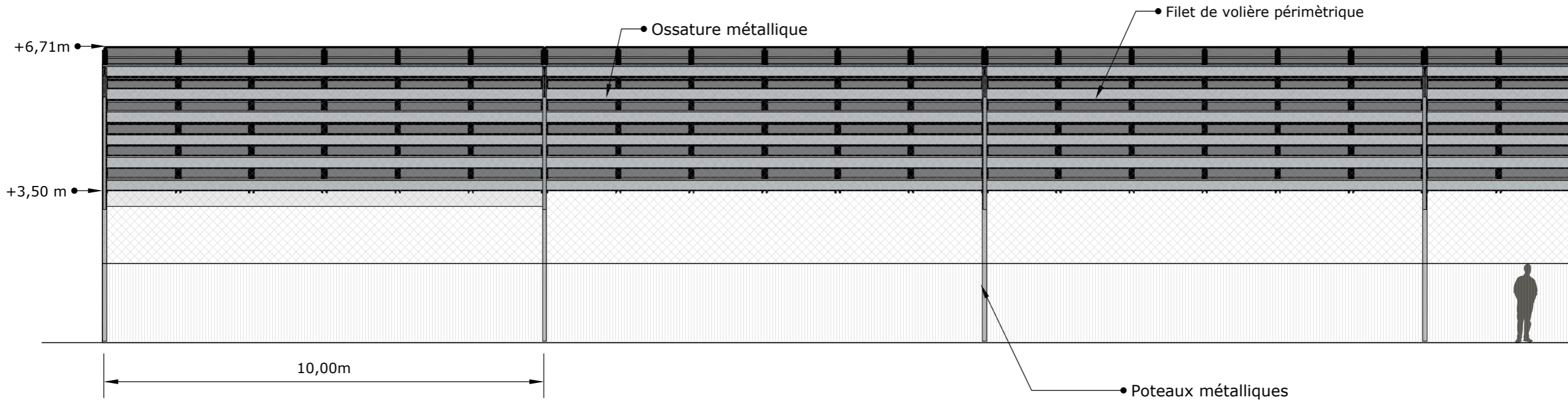
Nom du plan :	Plan des façades:
Architecte :	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Vue de Face



Vue Arrière



Description du projet :

Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit: " la noue Thierry"
08300 SAINT-REMY-LE-PETIT

Numéro de plan :

PC5

Nom du plan :

Plan des façades:

Date :

07/04/2023

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

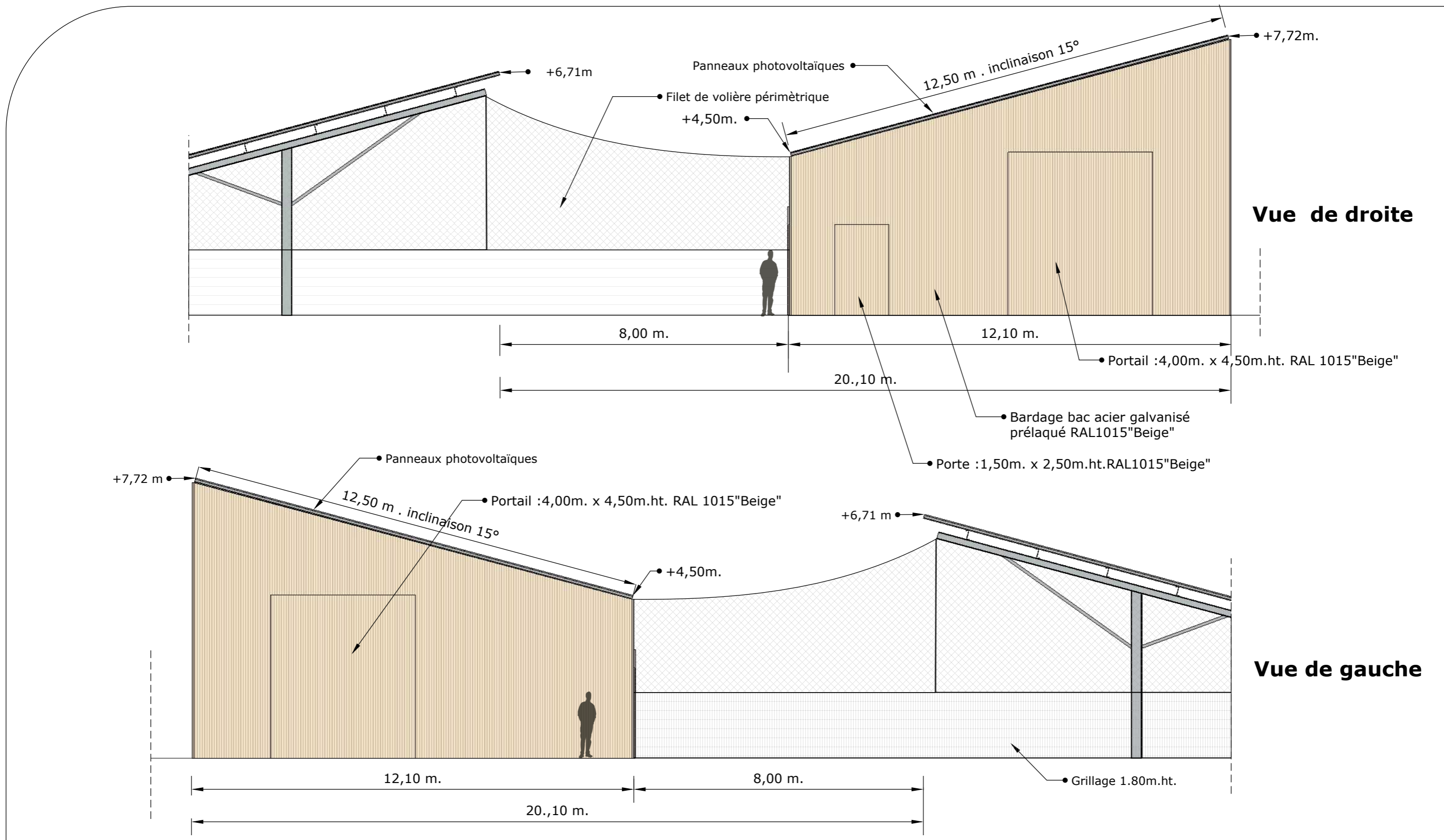
Echelle :


1/100

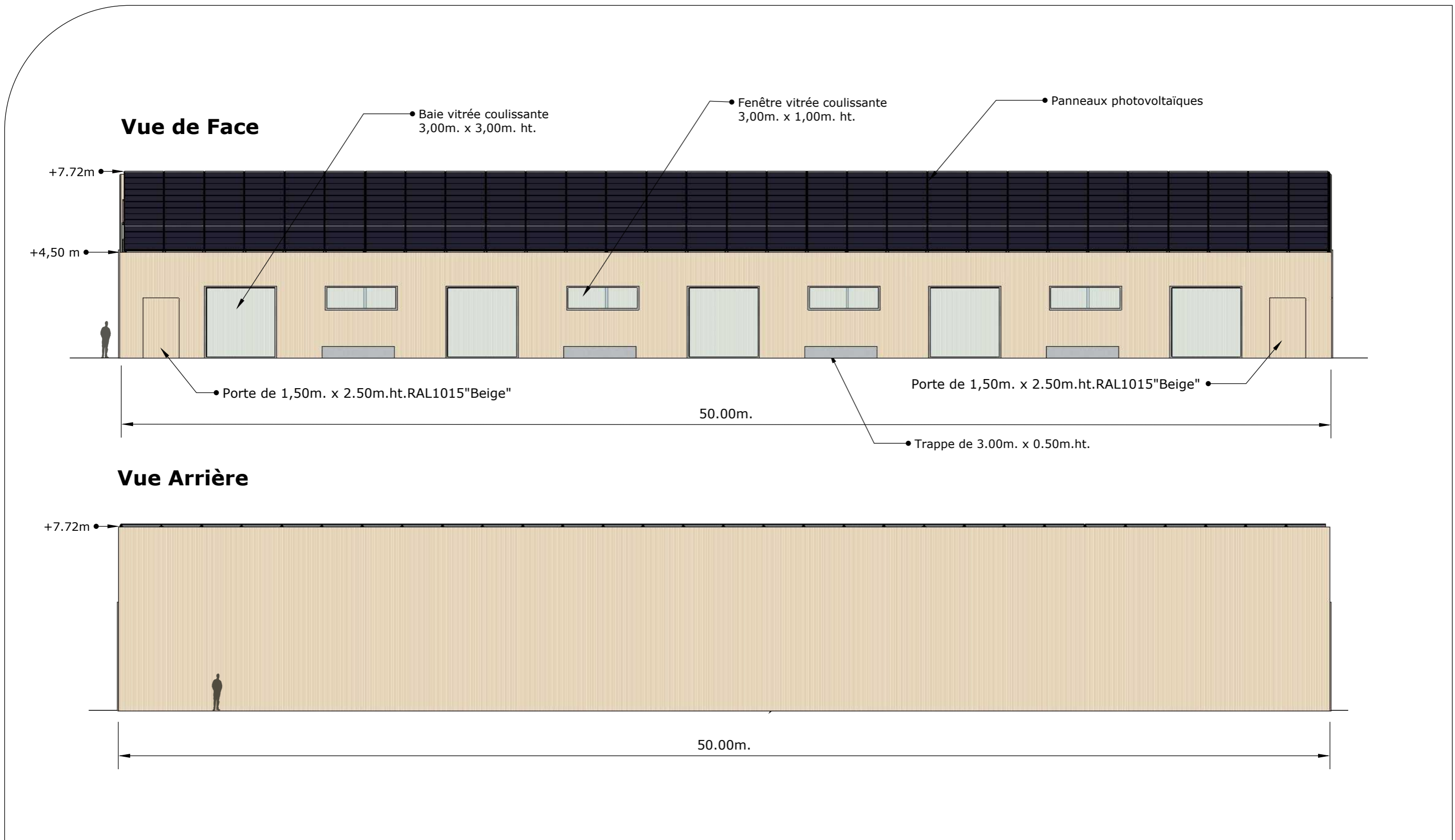
Dessinateur :


LCH

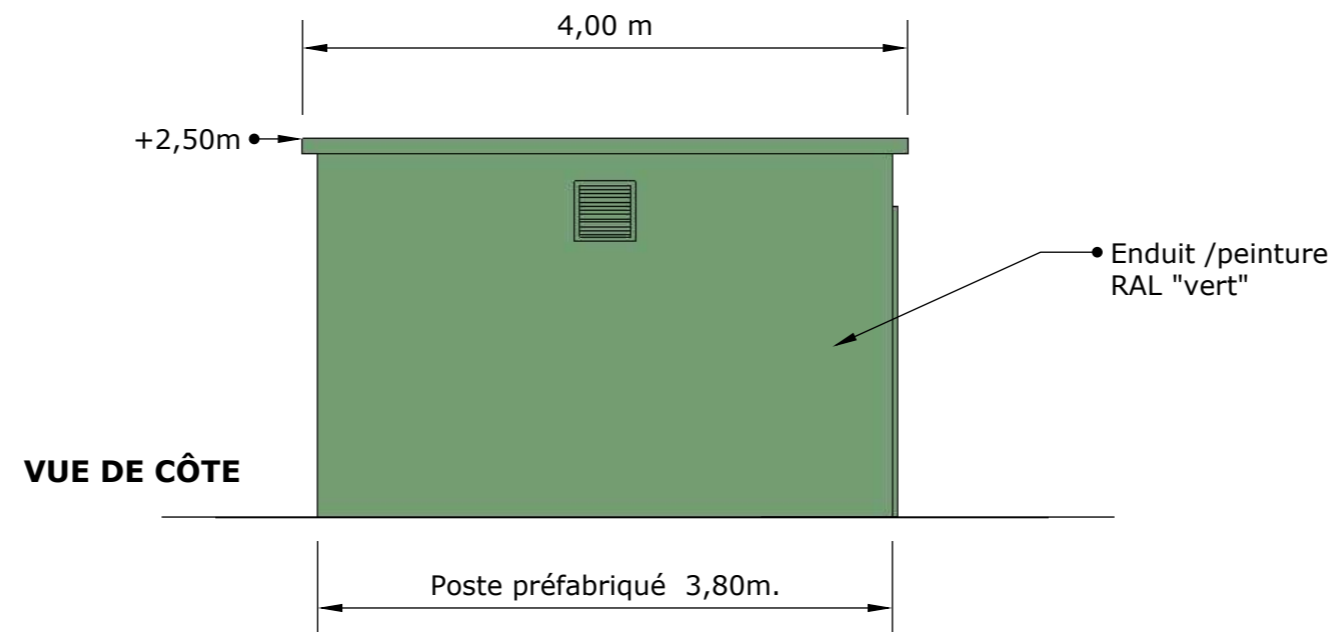
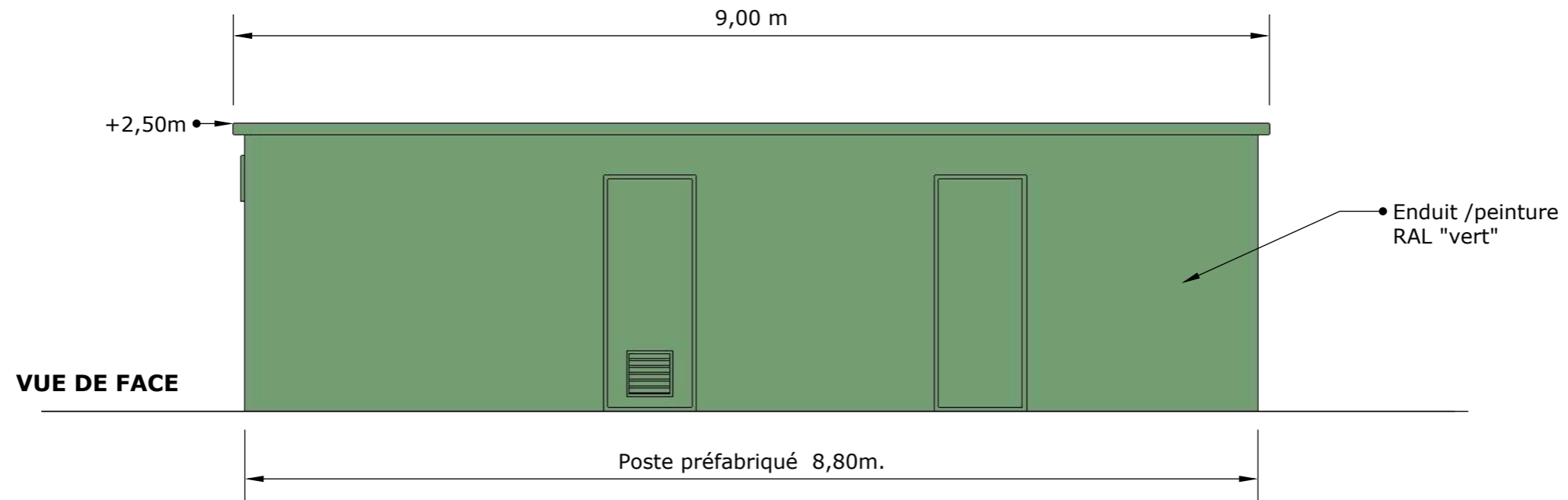
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.




	Description du projet : <p style="text-align: center;">Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque</p>		Numéro de plan : <p style="text-align: center;">PC5</p>	Nom du plan : <p style="text-align: center;">Plan des façades: Poussinière</p>	
	Adresse du projet : <p style="text-align: center;">GENTILS Sébastien Lieu-dit: " la noue Thierry" 08300 SAINT-REMY-LE-PETIT</p>		Date : <p style="text-align: center;">07/04/2023</p>	Architecte : <p style="text-align: center;">Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr</p>	
			Echelle : <p style="text-align: center;">1/100</p>		
			Dessinateur : <p style="text-align: center;">LCH</p>		
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.					



	Description du projet :		Numéro de plan :		Nom du plan :	
	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque		PC5		Plan des façades: Poussinière	
	Adresse du projet :		Date :		Architecte :	
	GENTILS Sébastien Lieu-dit: " la noue Thierry" 08300 SAINT-REMY-LE-PETIT		07/04/2023		Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
		Echelle :				
		1/150				
		Dessinateur :				
		LCH				
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.						




Le modèle du poste de transformation et de livraison est donné à titre indicatif.
L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer suivant les appels d'offre.
Les dimensions et teintes resteront similaires.

	Description du projet :		Numéro de plan :	Nom du plan :
	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque		PC5	Plan des façades:
	Adresse du projet :		Date :	Architecte :
	GENTILS Sébastien Lieu-dit: " la noue Thierry" 08300 SAINT-REMY-LE-PETIT		07/04/2023	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.			Echelle :	Dessinateur :
			1/50	LCH

LOCALISATION DES PRISES DE VUES



	Description du projet : Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque		Numéro de plan : PC6-7-8	Nom du plan : Localisation des prises de vues
	Adresse du projet : GENTILS Sébastien Lieu-dit : "La noue Thierry" 08300 SAINT-REMY -LE-PETIT		Date : 07/04/2023	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
			Echelle : NA	
			Dessinateur : LCH	
Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.				



VUE 1 - AVANT



VUE 1 - APRES

Description du projet :

Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Numéro de plan :

PC6-7

Date :

07/04/2023

Echelle :

NA

Dessinateur :

LCH

Nom du plan :

Insertions - Photos

Architecte :

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr



VUE 2 - AVANT



VUE 2 - APRES

Description du projet :

Constructions de hangars type volière et d'une serre maraichère avec couverture en photovoltaïque

Adresse du projet :

GENTILS Sébastien
Lieu-dit : "La noue Thierry"
08300 SAINT-REMY -LE-PETIT

Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.

Numéro de plan :

PC6-7

Date :

07/04/2023

Echelle :

NA

Dessinateur :

LCH

Nom du plan :

Insertions - Photos

Architecte :


Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé 86000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr



VUE PC8 - AVANT



VUE PC8 - APRES

	Description du projet : Constructions de hangars type volière et d'une serre avec couverture en photovoltaïque		Numéro de plan : PC8	Nom du plan : Insertions - Photos	
	Adresse du projet : GENTILS Sébastien Lieu-dit : "La noue Thiéry" 08300 SAINT-REMY -LE-PETIT		Date : 07/04/2023	Architecte : Michel Blanchon Architecte DESA <small>7 route de Nouaillé - 86000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46</small>	
			Echelle : NA	Dessinateur : LCH	<small>michel.blanchon.86@wanadoo.fr</small>
	<small>Ce plan est notre propriété & ne peut être copié ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Il sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve par chaque destinataire s'il n'a pas fait l'objet de remarques écrites dans un délai de 15 jours à dater de sa diffusion.</small>				